

## Tarifs et financement

**Avec plus de 33 000 brut de salaire moyen à l'embauche en fin de cursus, le retour sur investissement de vos études à l'IIM est évident !**

### Modalités

Le versement d'un acompte d'un montant de 1000 euros est obligatoire pour valider votre admission. Le solde est ensuite versé en une seule fois (par chèque) ou bien par 4 prélèvements mensuels.

### Ordinateur portable

Le [cursus de l'IIM](#) nécessite d'avoir un ordinateur portable personnel dès l'année préparatoire. [Télécharger la configuration requise.](#)

### Aides financières

Le Pôle Universitaire Léonard de Vinci est partenaire avec un grand établissement bancaire qui propose aux étudiants de l'IIM des **prêts étudiants à taux préférentiels**. Les sommes empruntées pour financer la scolarité peuvent être **remboursées après la fin des études**.

- [Télécharger la documentation de l'offre réservée aux étudiants du Pôle Universitaire Léonard de Vinci.](#)

Un nombre croissant d'étudiants de l'IIM obtiennent des gratifications lors des projets réalisés pour les entreprises contribuant ainsi au financement de leurs études.

**Les stages** de longues durées en entreprises **sont rémunérés** et souvent plus de 1000 euros par mois.

### [Année prépa](#)

Télécharger la [tarification concernant l'année préparatoire de l'IIM.](#)

### [1er et 2nds cycles professionnels](#)

Télécharger la [tarification concernant les 1er et 2nds cycles professionnels de l'IIM.](#)

### [3e cycle professionnel et de recherche - MBA spécialisé "Internet & Digital Medias"](#)

Téléchargez la [tarification du MBA spécialisé "Internet & Digital Medias"](#)

**Le financement de la formation comprend la participation à toutes les activités pédagogiques et l'accès à l'ensemble de l'infrastructure et facilités du Pôle Universitaire Léonard de Vinci.**

La formation peut être financée soit à titre individuel soit par une entreprise. Dans le cadre de la formation professionnelle continue, les frais de formation peuvent être en partie financés par certains organismes (OPCA, plan de formation de votre entreprise, etc.). Les candidats en repositionnement professionnel devront prendre contact avec leur conseiller POLE EMPLOI ou APEC.

Dans le cadre d'un financement individuel, un étalement des paiements peut être accordé en fonction du dossier du candidat. Grâce au partenariat avec les établissements bancaires, des prêts « étudiants » sont possibles à des taux préférentiels et avec un plan de remboursement différé après la fin des études. Les missions en entreprises sont rémunérées et participent ainsi au financement de votre formation.